

# Le programme

La commune de Châteauneuf-la-Forêt a été retenue pour intégrer le dispositif Petites Villes de Demain et a co-signé une convention d'adhésion en avril 2021 avec l'Etat, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes Briance Combade.



## Le programme Petites Villes de Demain

Petites Villes de Demain (PVD), initié par l'état fin 2020, est un programme national qui vise à accompagner la redynamisation des petites villes rurales de moins de 20 000 habitants, et renforcer leur rôle de centralité.

« Révéler le potentiel des petites villes pour des territoires de cohésion au cœur de la relance » (ANCT)  
Petites Villes de Demain n'est pas un label honorifique mais bien un programme qui permet de bénéficier de financements spécifiques permettant à la collectivité d'avoir les moyens de recruter un chef de projet et financer des études utiles à la redynamisation du centre-bourg de la cité castelneuvienne.

C'est ainsi que Châteauneuf-la-Forêt fait partie des 1 600 communes retenues à l'échelles nationales et a matérialisé son engagement en co-signant la convention d'adhésion en avril 2021.

En Haute-Vienne, 11 communes ont été retenues pour intégrer ce programme : Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Saint-Junien, Rochechouart, Bellac, Le Dorat, Châlus, Nexon, Châteauponsac et enfin Châteauneuf-la-Forêt.

La configuration de notre territoire a amené les collectivités locales à favoriser, dans un premier temps, le renforcement de la commune centre Châteauneuf-la-Forêt.